

# DÉCLARATION D'ACTIVITÉ RELATIVE AU COMMERCE DE POMMES DE TERRE DE CONSOMMATION

ACCORD INTERPROFESSIONNEL DU 02/02/2024 ETENDU PAR ARRETE INTERMINISTERIEL DU 24/07/2024

**FORMULAIRE A COMPLETER SI VOUS NE DECLAREZ PAS EN LIGNE**

<p><b>Campagne : 2024 - 2025</b></p> <p><b>Période déclarée :</b></p> <p><b>1<sup>er</sup> août 2024 au 31 juillet 2025</b></p> <p><i>Merci de renvoyer votre déclaration complétée au plus tard le 20 du mois suivant la période de référence à l'adresse ci-dessous :</i></p> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div> <p><b>CNIPT - Service cotisations</b>  <b>43-45 rue de Naples</b>  <b>75008 Paris</b>  Tél. : 01 44 69 42 14  Email : cotisation@cnipt.com</p> </div> </div>	<p><b>N° Opérateur :</b></p>
<p><i>Merci de compléter/modifier les éléments d'identification ci-dessus s'ils sont incomplets ou erronés et de nous indiquer l'interlocuteur chargé d'établir les déclarations :</i></p> <p>Nom : ..... Prénom : ..... Email : .....</p>	

Vous n'avez pas vendu et vous n'avez pas acheté de pommes de terre durant cette période.

Vous avez vendu en France métropolitaine :	Tableau
<input type="checkbox"/> En direct et/ou à des distributeurs et/ou à des collectivités et/ou Autres	<b>A</b>
<input type="checkbox"/> À des grossistes	<b>B</b>
<input type="checkbox"/> À des négociants et/ou des coopératives (des PDT identifiées pas le déclarant)	<b>C</b>
<input type="checkbox"/> À des négociants et/ou des coopératives (des PDT non identifiées par le déclarant)	<b>D</b>
<input type="checkbox"/> À des industries GIPT en France	<b>E1</b>
<input type="checkbox"/> A des industries hors GIPT en France : Tonnages produits sur l'exploitation	<b>E2</b>
<input type="checkbox"/> À des Industries hors GIPT en France : Tonnages provenant d'achats à des tiers	<b>E3</b>
Vous avez exporté :	Tableau
<input type="checkbox"/> À destination du marché Frais	<b>F</b>
<input type="checkbox"/> À destination du marché de l'Industrie : Tonnages issus de votre exploitation	<b>G1</b>
<input type="checkbox"/> À destination du marché de l'Industrie : Tonnages provenant d'achats à des tiers	<b>G2</b>
Vous avez acheté :	Tableau
<input type="checkbox"/> Des pommes de terre identifiées	<b>H</b>
<input type="checkbox"/> Des pommes de terre hors France (Importations) à destination du marché du frais	<b>I1</b>
<input type="checkbox"/> Des pommes de terre hors France (Importations) à destination du marché de l'industrie	<b>I2</b>
<input type="checkbox"/> Des pommes de terre non identifiées (Vrac, Big bag) en France à destination des marchés du frais et de l'industrie	<b>J1</b>
<input type="checkbox"/> Part des achats enregistrés dans le tableau J1 et revendus en brut (tableau D)	<b>K1</b>
<input type="checkbox"/> Part des achats enregistrés dans le tableau J1 et revendus à des industriels GIPT en France (TABLEAU E1)	<b>K2</b>

Vous avez **momentanément cessé** votre activité pommes de terre : Précisez du ..... /..... /..... au ..... /..... /.....

Vous avez **définitivement cessé** votre activité pommes de terre : *Si oui, complétez le tableau ci-dessous :*

<input type="checkbox"/> Arrêt de l'activité pommes de terre - <b>Date de Fin d'activité</b> : ..... /..... /.....	
<input type="checkbox"/> Cession de l'entreprise <i>(Indiquez les coordonnées du repreneur)</i>	Nom ou Raison Sociale : Adresse : Tél :
<input type="checkbox"/> Fermeture Précisez si : <input type="checkbox"/> Retraite ou <input type="checkbox"/> Décès, le cas échéant	
<input type="checkbox"/> Liquidation Date du jugement : ..... /..... /.....	
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	

**Surfaces Plantées en hectares pour la récolte de la campagne 2024-2025**

Nature	En agriculture conventionnelle	En agriculture Bio
<b>Pommes de terre de conservation</b>		
<b>Pommes de terre primeurs</b>		

## TONNAGES DE POMMES DE TERRE VENDUS

**(A) VENTES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS.**

<i>Destination</i>	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
Vente en directe				
Distribution				
Collectivité				
Autre				
			<b>Total A</b>	

**(B) VENTES A DES GROSSISTES EN FRANCE.**

<i>N° Opérateur Cadre réservé au CNIPT</i>	Raison sociale	Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
						<b>Total B</b>

**(C) VENTES IDENTIFIEES PAR LE DECLARANT AVEC SON N° OPERATEUR, A DES NEGOCIANTS ET/OU A DES COOPERATIVES EN FRANCE.**

<i>N° Opérateur Cadre réservé au CNIPT</i>	Raison sociale	Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
						<b>Total C</b>

**(D) VENTES NON IDENTIFIEES PAR LE DECLARANT A DES NEGOCIANTS ET/OU A DES COOPERATIVES EN FRANCE.**

<i>N° Opérateur Cadre réservé au CNIPT</i>	Raison sociale	Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
						<b>Total D</b>

**(E1) VENTES A DES INDUSTRIES GIPT EN FRANCE : TONNAGES ISSUS DE MA PRODUCTION ET TONNAGES ACHETES A DES TIERS.**

<i>N° Opérateur Cadre réservé au CNIPT</i>	Raison sociale	Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
						<b>Total E1</b>

**(E2) VENTES A DES INDUSTRIES HORS GIPT EN FRANCE : TONNAGES PRODUITS SUR L'EXPLOITATION.**

<i>N° Opérateur Cadre réservé au CNIPT</i>	Raison sociale	Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
						<b>Total E2</b>

**(E3) VENTES A DES INDUSTRIES HORS GIPT EN FRANCE : TONNAGES PROVENANT D'ACHATS A DES TIERS. (DECLARER LES ACHATS CORRESPONDANTS DANS LE TABLEAU J1).**

<i>N° Opérateur Cadre réservé au CNIPT</i>	Raison sociale	Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
						<b>Total E3</b>

## TONNAGES DE POMMES DE TERRE EXPORTES

**(F) EXPORTATIONS A DESTINATION DU MARCHÉ FRAIS.**

Pays de destination	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
<b>Total F</b>				

**(G1) EXPORTATIONS A DESTINATION DU MARCHÉ DE L'INDUSTRIE : TONNAGES PRODUITS SUR L'EXPLOITATION.**

Pays de destination / N° Opérateur CNIPT / Raison sociale / Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
/ / / /				
/ / / /				
<b>Total G1</b>				

**(G2) EXPORTATIONS A DESTINATION DU MARCHÉ DE L'INDUSTRIE : TONNAGES PROVENANT D'ACHATS A DES TIERS (DECLARER LES ACHATS CORRESPONDANTS DANS LE TABLEAU J1).**

Pays de destination / N° Opérateur CNIPT / Raison sociale / Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
/ / / /				
/ / / /				
<b>Total G2</b>				

## TONNAGES DE POMMES DE TERRE ACHETES

**(H) ACHATS DE POMMES DE TERRE, IDENTIFIES AU N° OPERATEUR DU VENDEUR, OU D'UN OPERATEUR PRECEDENT, POUR VENDRE A DESTINATION DU FRAIS EN FRANCE ET A L'EXPORT (ventes déclarées en A, B, C, F).**

N° Opérateur Cadre réservé au CNIPT	Raison sociale	Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
<b>Total H</b>						

**(I1) ACHATS DE POMMES DE TERRE, HORS FRANCE METROPOLITAINE (IMPORTATIONS) POUR VENDRE A DESTINATION DU FRAIS EN FRANCE ET A L'EXPORT (ventes déclarées en A, B, C, F).**

Pays d'origine	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
<b>Total I1</b>				

**(I2) ACHATS DE POMMES DE TERRE, HORS FRANCE METROPOLITAINE (IMPORTATIONS) POUR VENDRE A DESTINATION DE L'INDUSTRIE EN FRANCE ET A L'EXPORT (ventes déclarées en E1, E3, G2).**

Pays d'origine	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
<b>Total I2</b>				

**Remarque :** Si l'espace laissé à votre disposition est insuffisant, merci de joindre des tableaux respectant les modèles de la déclaration

(J1) ACHATS NON IDENTIFIES EN FRANCE (VRAC, BIG BAG) POUR ÊTRE VENDUS A DESTINATION DU MARCHÉ DU FRAIS (ventes déclarées en A, B, C, D, F), ET DU MARCHÉ DE L'INDUSTRIE (ventes déclarées en D, E1, E3, G2)

N° Opérateur Cadre réservé au CNIPT	Raison sociale	Adresse postale	Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
						<b>Total J1</b>

(K1) PART DES ACHATS ENREGISTRÉS DANS LE TABLEAU J1 (CI-DESSUS) ET REVENDUS EN BRUT (TABLEAU D).

Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
			<b>Total K1</b>

(K2) PART DES ACHATS ENREGISTRÉS DANS LE TABLEAU J1 (CI-DESSUS) ET REVENDUS A DES INDUSTRIES GIPT EN FRANCE (TABLEAU E1)

Conservation (T)	Primeurs (T)	Conservation Bio (T)	Primeur Bio (T)
			<b>Total K2</b>

**Remarque :** Si l'espace laissé à votre disposition est insuffisant, merci de joindre des tableaux respectant les modèles de la déclaration

### COTISATION INTERPROFESSIONNELLE RENDUE OBLIGATOIRE PAR EXTENSION

	Taux de cotisation	Calcul du Tonnage	Tonnages calculés	Montant HT (Tonnage x Taux)
<b>Vous avez vendu votre propre production</b>  <b>ET/OU</b>	<b>Cotisation de base</b> sur les tonnages produits sur l'exploitation et vendus sur la période	1,76€/T	(A + B + C + F) - (H + I1) *	
	<b>Cotisation industrie</b> sur les tonnages produits sur l'exploitation et vendus sur la période	0,88€/T	E2 + G1	
<b>Vous achetez en brut pour revendre</b>	<b>Cotisation de base et/ou Cotisation industrie</b> sur les tonnages achetés en brut (si vous n'avez pas acheté de pommes de terre, cette cotisation n'est pas due)	0,88€/T	J1 - K1 - 0,3 K2 **	
	<b>Cotisation de base</b> sur les tonnages vendus sur la période et issus de vos achats en Brut. (si vous n'avez pas acheté de pommes de terre, cette cotisation n'est pas due)	0,88€/T	(A + B + C + F) - (H + I1) *	
	<b>Cotisation Publi-promotion</b>	1,00€/T	A + B ***	

\* Attention : le total (H+I) ne peut être supérieur au total (A + B + C + F)

\*\*Attention : les tonnages cumulés en K1 et K2 ne peuvent être supérieurs au solde J1 calculés sur la campagne

\*\*\*Attention : ne pas oublier la Cotisation Publi-promotion sur les tonnages A et B

MONTANT TOTAL HT

TVA 20%

PT, MONTANT TTC à régler

Fait le ..... / ..... / ....., par..... Signature..... Mode de règlement :  Chèque  Virement

L'auteur atteste sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des informations communiquées précédemment aux fins de calcul et de versement de la cotisation due au CNIPT. Ces renseignements sont confidentiels, mais peuvent faire l'objet de contrôles par des agents du CNIPT.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CNIPT pour le traitement de la collecte des cotisations volontaires et obligatoires, comme décrit dans notre politique de confidentialité accessible en ligne dans votre espace opérateur sous la rubrique « documents ». Elles sont conservées pendant 5 ans et seront ensuite archivées puis définitivement supprimées lorsqu'aucun contrôle ne peut plus être légalement opéré. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par le règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement en contactant le CNIPT à l'adresse [cotisation@cnipt.com](mailto:cotisation@cnipt.com), ou par courrier à l'adresse suivante : CNIPT – 43-45 rue de Naples - 75008 Paris

Je souhaite recevoir le Pomme de Terre Hebdo, la newsletter consacrée à la filière à l'adresse mail suivante :  
.....@.....

## COLLECTE DE LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

ACCORD INTERPROFESSIONNEL DU 26 MAI 2021

J'accepte de verser/reverser la contribution volontaire collectée par le CNIPT pour l'ASPDT (section Pommes de Terre du FMSE) et le dialogue interprofessionnel.

La déclaration faite au titre de cette contribution volontaire m'engage pour toute la campagne annuelle. Le montant déclaré est définitif et non révisable.

Je déclare et verse la contribution uniquement sur ma production : je renseigne le tableau ci-dessous.

Tonnage	Taux de contribution <sup>(1)</sup>	Montant net à payer
	0,15 €/T	

Je déclare et reverse la contribution pour le compte d'autres opérateurs : je renseigne le tableau ci-dessous ou je joins un tableau selon le modèle ci-dessous à ma déclaration.

N° Opérateur <i>Cadre réservé au CNIPT</i>	Raison sociale	Nom du contact	Adresse postale	Tonnage
TOTAL TONNAGE				
Taux de contribution (1)				0,15€/T
Montant total net à payer				

***L'auteur atteste sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des informations communiquées précédemment. Ces renseignements sont traités confidentiellement.***

Fait le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ en qualité de \_\_\_\_\_

Signature

Mode de règlement :  Chèque  Virement

*(1) 0,15 €/Tonne : soit 0,02€/Tonne au titre de la contribution FMSE + 0,13€/Tonne au titre de la contribution au dialogue interprofessionnel*